

# Raymond COULON

Par : Roland Tatreux



- Informations
  - Nom : COULON
  - Prénom(s) : Raymond
- Etat civil
  - Date de naissance : 31/07/1896
  - Ville de naissance : Paray-le-Monial
  - Département de naissance : Saône-et-Loire
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - forgeron
  - Date de décès : 14/02/1945
  - Lieu de décès : Dachau (Allemagne)
- Résistance
  - Organisation(s) de résistance :
    - FTP
  - Date d'engagement : 1/7/1942
  - Département(s) de résistance : Aisne
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 20/1/1943
  - Département d'arrestation : Aisne
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Amiens
  - Date de condamnation : 10/04/1943
  - Motif(s) de condamnation :
    - Activité communiste

- Peine infligée : Prison
- Durée de la peine : 5 ans
- Parcours carcéral :
  - Laon
  - Amiens
  - Eysses
  - Compiègne
- Eysses
  - Date d'arrivée à Eysses : 18/12/1943
  - Numéro d'écrou à Eysses : 2757
  - Préau ou autre affectation :
    - Préau 4
  - Compagnie de combat : 4e Cie Pelouze
  - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
  - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
  - Durée de détention : 0 an(s), 5 mois, 12 jour(s)
- Déportation
  - Déporté
  - Lieu de départ : Compiègne
  - Date de départ : 18/06/1944
  - Parcours concentrationnaire :
    - Dachau
  - Matricule : 73304
  - Situation en 1945 : Décédé
  - Date : 14/02/1945
  - Lieu : Dachau
- Reconnaissance
  - Statut : Déporté résistant
  - Mort pour la France
  - Médaille de la Résistance
  - A titre posthume
  - Date du décret MRF : 26/06/1956

## Biographie

Raymond Coulon est né le 31 juillet 1896 à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire). Il est le fils de Blaise (né Coulanges), serrurier, ajusteur, et Francine Coulon, lingère. Il est le cinquième enfant d'une fratrie de sept. Il exerce tour à tour les professions de serrurier, couvreur et forgeron.

Le 12 avril 1915, il est incorporé au 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie, puis le 24 juin passe au 37<sup>e</sup> RA. Le 4 juillet, il est reclassé au 1<sup>er</sup> RA et le 1<sup>er</sup> octobre affecté au 108<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde. Il part aux armées le 29 mai 1916. Le 12 avril 1918, il est légèrement blessé par un éclat d'obus ce qui ne l'empêche pas, le 18, de se porter sur un dépôt de munitions en flammes pour tenter de circonscire le sinistre. Cet acte de courage lui vaut d'être cité à l'ordre du régiment et de se voir décerner la Croix de guerre 14-18 avec étoile de bronze. Il est démobilisé le 19 septembre 1919 et se retire à Vitry (Saône-et-Loire). Courant décembre, il s'installe à Viry-Nouveau (Aisne) comme ouvrier couvreur à la gare (Cie des chemins de fer du Nord).

Le 16 juin 1920, à Compiègne, il épouse Jacquin Adrienne, Donatienne, Claire, originaire de Suzoy (Oise) avec laquelle il aura huit enfants (en élèvera neuf).

En juillet 1942, alors qu'il est domicilié à Chauny (Aisne), et employé des pompes funèbres, il intègre le groupe FTP du pays avec lequel il participe à plusieurs sabotages et à la distribution de tracts antiallemands. C'est au cours d'une distribution de ces tracts qu'il est arrêté, par la police de Vichy, le 20 janvier 1943, et incarcéré le dit jour à la maison d'arrêt de Laon. Le 26 mars 1943, il est écroué à celle d'Amiens. Le 10 avril, il est condamné par le tribunal d'Amiens à 5 ans de prison et 1200 francs d'amende pour activité communiste. Le 18 décembre, il est transféré à la maison centrale d'Eysses, n° d'écrou 2 757, pour y purger sa peine. Il fait partie des insurgés des 19 et 20 février 1944.

Le 30 mai 1944, il est extrait de la maison centrale d'Eysses et remis aux autorités allemandes. Interné au camp de Royallieu, le 18 juin 1944, il est déporté au camp de Dachau (matricule 73 304) où il trouve la mort le 14 février 1945.

Raymond Coulon est reconnu au titre de Déporté-Résistant, carte n° 1.002.20524 établie en date du 2 décembre 1953, pour la période allant du 20 janvier 1943 au 14 février 1945 (Interné du 20 janvier 1943 au 17 juin 1944 et Déporté du 18 juin 1944 au 14 février 1945). Il est aussi titulaire du certificat d'appartenance aux FFI délivré le 24 novembre 1947, pour la période allant du 9 décembre 1943 au 1<sup>er</sup> juin 1944 comme membre du bataillon FFI, 4<sup>e</sup> compagnie, de la centrale d'Eysses.

Raymond Coulon est titulaire de la mention de Mort pour la France. Il est décoré à titre posthume de la médaille de la Résistance française par décret du 26 juin 1956.